

# CHARTRE D'ENGAGEMENT & PRIVILÈGES

---

*Cher bénévole, votre investissement est le cœur battant de Nino'Kid. Cette charte formalise les avantages exclusifs que nous vous réservons en reconnaissance de votre engagement "de terrain".*

## 1. Le Bonus "Animation de A à Z"

*Lorsqu'un bénévole prend en charge un atelier de manière autonome et complète :*

- *Propose l'idée de l'atelier.*
- *Prépare le matériel nécessaire.*
- *Anime la séance auprès des familles.*
- *Assure le rangement et le nettoyage de l'espace.*

**Votre Privilège :** *Vous bénéficiez d'une réduction de 5 € sur le prix de votre prochaine sortie associative.*

*Exemple : Pour une sortie à Nausicaá à 17 €, votre participation passe à 12 €.*

## 2. Vos Avantages Permanents

- *Sorties : Réduction de 2 € sur le tarif public pour toutes les autres sorties.*
- *Boutique : -10 % sur tous les objets de la boutique d'upcycling.*
- *Formation : Accès prioritaire aux formations professionnelles financées (parentalité, animation, biodiversité).*

## 3. Nos Valeurs Communes

- *Bienveillance : Accueillir chaque famille sans jugement.*
- *Rigueur : Prévenir 48h à l'avance en cas d'absence.*
- *Engagement : Être à jour de son adhésion annuelle pour l'assurance.*

*Pour l'Association  
Mireille Debuison, Directrice*

*Le Bénévole  
Nom : \_\_\_\_\_*

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

*Fait à Liévin, le*

*2026. Document à imprimer en deux exemplaires.*